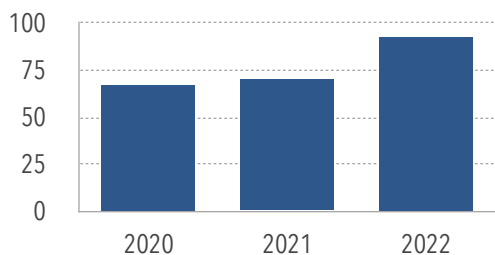


# LOIN DE L'EUROPE « PASSOIRE » : L'UNION EUROPÉENNE RENFORCE LE CONTRÔLE AUX FRONTIÈRES

## EN RÉSUMÉ

Depuis la création de l'espace Schengen et la disparition des contrôles d'identité aux frontières intérieures, l'UE n'a eu cesse de renforcer ses frontières extérieures. 2000 kilomètres de murs (contre 300 en 2014) concrétisent ce renforcement et les dernières mesures adoptées dans le cadre du **pacte sur la migration et l'asile** (applicables à partir de 2026) accentuent cette approche. La gestion des frontières passe par une « externalisation », selon une double approche : traiter les causes de la migration en amont et éviter les arrivées sur le territoire européen. Le pacte introduit ainsi une « fiction de non-entrée » lorsque les personnes sont détenues en procédure à la frontière pour éviter de considérer qu'elles sont entrées dans l'UE.

## ÉVITER LES ARRIVÉES : LA POLITIQUE D'EXTERNALISATION



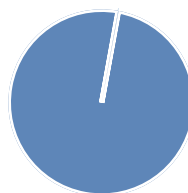
Évolution de l'aide au développement en milliard d'euros  
Source Commission Européenne

L'externalisation se manifeste à travers plusieurs dispositifs. L'UE investit dans **l'aide au développement** en tendant à conditionner les financements à une participation du pays bénéficiaire au contrôle de l'immigration irrégulière.

**Plus de 90 accords avec des pays tiers** (Tunisie, Iraq, Chili, etc.) comprennent au moins une clause de contrôle de la migration et de réadmission des ressortissants en cas de situation irrégulière.

## « FILTERER » LES GENS QUI ARRIVENT EN SITUATION IRRÉGULIÈRE

Combien de personnes concernées par toutes ces mesures ?



- Population de l'Union européenne
- 0,07% Personnes en situation irrégulière par an

**Quand une personne arrive de façon irrégulière aux frontières extérieures de l'Union, elle est « filtrée » puis triée (étape 1), pour soit entrer dans l'UE soit être détenue pour une procédure à la frontière (étape 2)**

**Étape 1 :** Le « **screening** » (filtrage) consiste à vérifier les antécédents des personnes (entrées passées, infractions déjà commises dans l'UE...) d'après les bases de données (EES, VIS, SIS II, ECRIS-TCN, EURODAC) et évaluer la vulnérabilité et l'état de santé des personnes à la frontière.

**Étape 2 :** Les personnes peuvent soit entrer dans l'UE (si vulnérable) soit rester dans un centre de rétention pour une procédure accélérée appelée procédure à la frontière. Un des critères retenu est celui de la **nationalité**.

Si une personne a une nationalité peu protégée à l'asile (**moins de 20%**) elle reste en rétention, taux qui passe à **50%** lorsqu'un pays de l'UE se déclare en crise et à **100%** en cas d'instrumentalisation par un pays tiers (ex Biélorussie).

## LES NOUVELLES OPTIONS DE « SOLIDARITÉ » DANS L'UE

Mise en place d'un « **Quota de solidarité annuel** » obligatoire mais flexible

### Chaque pays peut choisir une option

#### Option 1

**Relocalisation**, quota annuel UE de 30 000 personnes  
Prendre en charge des demandeurs d'asile, des réfugiés ou gérer les retours

#### Option 2

**Payer 20.000 €** à l'UE par personne non prise en charge (sur le nombre total de personnes supposées être prises en charges dans l'option 1)

#### Option 3

**Participer au financement**, soit de l'externalisation de la politique UE, soit du contrôle de la migration d'un Etat membre

Article 44 de la réglementation gestion des migrations



**DÉSINFOX VOUS RECOMMANDE DE CONSULTER...**

**Coordonnées disponibles sur demande**  
[contact@desinfoxmigrations.fr](mailto:contact@desinfoxmigrations.fr)

**Marie-Laure BASILIEN-GAINCHE**  
Chercheuse en droit européen

**Ségolène BARBOU DES PLACES**  
Chercheuse en droit européen

**Camille LE COZ**  
Experte des politiques européennes

**Tania RACHO**  
Chercheuse en droit européen

**Hélène THOLLET**  
Chercheuse en sciences politiques

**Pour en savoir plus sur les pacte UE:**

[Séminaires droits des étrangers](#), dirigé par Marie-Laure Basilien-Gainche et Ségolène Barbou des Places

[Décryptage des normes du pacte](#) par Steve Peers sur son blog EU Law Analysis

[Comment paper par ECRE](#)